

FILTRES D'HUILE VISSES SUR MOTEURS THERMIQUES

Page 1/10

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

SOMMAIRE

1. OBJET	1
2. EXPRESSION SUR DOCUMENTS	1
3. GÉNÉRALITÉS	2
3.1. AMBIANCE D'UTILISATION	2
3.2. DURÉE ET ENTRETIEN	3
3.3. CONCEPTION	3
3.4. ASPECT, PRÉSENTATION, PROTECTIONS	3
3.5. POIDS	3
4. CONDITIONS DE MONTAGE	3
4.1. ENCOMBREMENT	3
4.2. ACCOSTAGE MÉCANIQUE	3
5. CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT	3
5.1. CONDITIONS GÉNÉRALES D'ESSAIS	4
5.2. CONDITIONS MÉCANIQUES	4
6. ESSAIS D'ENDURANCE	5
6.1. CONDITIONS PRÉALABLES	5
6.2. ESSAIS AU BANC	5
6.3. ESSAI SUR MOTEUR	5
7. AUTRES ESSAIS	5
ANNEXE	6
8. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	10
8.1. HISTORIQUE	10
8.2. DOCUMENTS CITÉS	10
8.3. EQUIVALENT À :	10
8.4. CONFORME À :	10
8.5. MOTS CLEFS	10

1.OBJET

Le présent cahier des charges concerne les filtres d'huile, destinés à épurer l'huile de lubrification de moteurs thermiques. Il doit être complété par des spécifications particulières établies par les services techniques du Groupe dont un exemple est donné en annexe.

De plus, il doit être accompagné du cahier des charges B20 0110 "FOURNITURES DE PIECES OU ENSEMBLES - PRESCRIPTIONS GENERALES".

2.EXPRESSION SUR DOCUMENTS

L'application des exigences du présent cahier des charges doit être indiquée sur les documents sous la forme suivante : CDC B22 5110.

3.GENERALITES

3.1.AMBIANCE D'UTILISATION

Le filtre d'huile est situé dans le compartiment moteur ; il est vissé sur le moteur ou sur un support raccordé au moteur et il est soumis à des mouvements périodiques transmis par son support.

L'extérieur du filtre est en contact avec :

- les vapeurs d'huile de lubrification,
- les vapeurs d'essence ou de gazole,
- les produits de nettoyage,
- les produits de stockage du commerce,
- les impuretés corrosives contenues dans l'air de refroidissement (poussière, eau pulvérisée chargée de sel, etc.),
- les projections indirectes diverses existant dans le compartiment moteur.

L'intérieur du filtre est en contact avec l'huile de lubrification du moteur :

- température de l'huile de - 30 °C à + 150 °C,
- pression d'huile maximale à 80 °C : 6,5 bar,
- débit d'huile maximal à 80 °C : suivant spécification particulière.

La température de l'air ambiant pour l'utilisation du filtre peut varier de - 30 °C à + 115 °C.

3.2.DUREE ET ENTRETIEN

Le filtre doit fonctionner sans entretien ni intervention particulière pendant toute la période de service en clientèle déterminée par la spécification particulière.

3.3.CONCEPTION

Les caractéristiques dimensionnelles doivent être conformes à la Norme Française R 16-505 sauf indications contraires.

Les détails de construction non cotés figurant au dessin de la spécification particulière ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Sauf indication contraire, le filtre comporte une soupape antiretour et un clapet de dérivation incorporés.

Le joint du filtre doit être libre en rotation ; il peut être libre en translation axiale, et doit être maintenu radialement. Il doit tenir sur le filtre lors des manutentions et des opérations de montage et démontage (collage à l'huile ou à la graisse admis).

De plus, il doit satisfaire aux exigences des normes du Groupe PSA en vigueur pour les produits à base d'élastomères compacts.

La valeur du seuil de filtration de l'élément filtrant est déterminée par la spécification particulière et vérifiée suivant méthode d'essai D45 1083.

La pression nominale de tarage du clapet de dérivation est indiquée à la spécification particulière.

3.4.ASPECT, PRESENTATION, PROTECTIONS

L'aspect général est défini suivant une pièce limite fournie par les services techniques du Groupe.

Les couleurs de l'impression de l'enveloppe extérieure des filtres de 1ère et 2ème monte doivent être différentes et être soumises à l'approbation des services techniques du Groupe.

Les conditions de montage doivent figurer sur l'enveloppe extérieure du filtre. Les indications doivent être nettement lisibles (hauteur des caractères 2 mm minimum) et être répétées 3 fois à 120° en français, en anglais et en allemand.

Toute arête vive et bavure coupante sont prohibées sur l'extérieur du filtre.

Aucun défaut de matière tel que criques, porosité, déformation, oxydation corrosive, fêlure, etc. n'est admis.

Les pièces externes visibles après montage sur moteur doivent être protégées de l'oxydation soit par leur matière, soit par peinture. Dans ce dernier cas, le niveau de protection ne doit jamais être inférieur à la catégorie C du cahier des charges B20 1100.

Les pièces et parois internes doivent être protégées au minimum par huilage.

Le revêtement de chaque pièce doit être contrôlé selon les méthodes d'essais spécifiques figurant sur les normes propres à chaque type de revêtement.

3.5.POIDS

Le poids du filtre d'huile ne doit pas excéder la valeur indiquée au plan fournisseur.

4. CONDITIONS DE MONTAGE

4.1.ENCOMBREMENT

Il doit être défini sur spécification particulière.

4.2.ACCOSTAGE MECANIQUE

Il doit être défini sur spécification particulière.

5.CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT

Outre les spécifications correspondantes de la Norme Française R 16-506, les filtres d'huile doivent satisfaire les conditions complémentaires ci-après.